

APPLICATION 3

Appliquer le RGPD

Travail à faire : à l'aide des annexes 1 et 2

- 1) Réaliser la structure du registre de traitement de données.
- 2) Rédiger le texte qui expliquera clairement, sur le site internet, que vous allez traiter les données des achats réalisés par l'internaute pour lui adresser des annonces relatives à d'autres produits.
- 3) Proposer le plan de la lettre qui sera adressée à tous les clients pour leur indiquer que vous vous acquittez de vos responsabilités réglementaires et leur préciser leurs droits dans ce domaine.

Annexe 1 : Définition du RGPD

L'acronyme RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Source : CNIL, <https://www.cnil.fr/fr/rqpd-de-quoi-parle-t-on>

Annexe 2 : Mise en application du RGPD

